

RÈGLES POUR LES PARTICIPANTS À LA SECTION E-POSTER :

Pour la première fois, en raison de l'intérêt accru pour la proposition d'e-poster, il y aura deux catégories d'e-posters à partir de cette année :

- la section "**undergraduate**", destinée aux étudiants et/ou médecins résidents qui souhaitent participer au concours ; nous voulons ainsi stimuler l'implication des futurs spécialistes (médecins ou dans des domaines liés à la médecine) dans le partage de l'information, un élément essentiel pour progresser dans la recherche.
- la section "**graduate**", dédiée aux médecins ayant terminé leur résidence (spécialistes/primaires), ainsi qu'aux diplômés universitaires admis dans des programmes de troisième cycle (masters, doctorants).

En fonction du type d'E-POSTER souhaité, celui-ci devra être structurellement adapté à l'une des 2 options :

(1) présentation de cas ou (2) article original (étude, méta-analyse, etc.). Les lignes directrices suivantes sont indicatives pour leur structure :

1. Présentation de cas

La structure habituelle est la suivante :

- Introduction :

L'introduction présentera brièvement la pathologie, sa pertinence/son impact sur le système de santé, les données relatives à la prévalence/l'incidence dans la population, les raisons pour lesquelles le ou les auteurs considèrent qu'il est pertinent de présenter le cas (particularité, etc.).

- Présentation :

Contient généralement des informations structurées sur les raisons pour lesquelles le patient s'est présenté chez le médecin, l'anamnèse, les investigations cliniques et paracliniques, en se concentrant spécifiquement sur le diagnostic différentiel et le diagnostic définitif ;

- Conclusions :

Raisons pour lesquelles l'auteur (les auteurs) considère(nt) la présentation du cas comme pertinente, en soulignant ses particularités (par exemple, apparition précoce/ tardive, comorbidités qui rendent le diagnostic difficile et/ou influencent la décision thérapeutique, etc.)

2. Travail original (étude/méta-analyse)

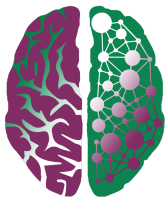
Structure habituelle :

- Introduction

Breve présentation des données relatives aux objectifs, à la nécessité/l'utilité de l'étude/la recherche, etc.

- Matériel et méthodes

Description du groupe de patients, critères d'inclusion/exclusion des données, type d'analyse des données choisi et raisons pour lesquelles il a été préféré à d'autres types d'analyse, actions entreprises, présentation sommaire du protocole de travail, présentation des données brutes obtenues (format graphique et/ou tabulaire, etc.), type et méthode d'analyse des données, comparaisons entre elles, etc.



- Résultats

Contient généralement une présentation des résultats du traitement et de l'analyse des données.

- Conclusions

Souligne l'importance/la pertinence de l'approche de la recherche, analyse la corrélation/la causalité, suggère de nouvelles directions de recherche, identifie les sources d'erreur/propose des corrections à la conception de l'étude sur la base des résultats de l'analyse des données.

LES RÉSUMÉS POUR LES E-POSTERS :

La soumission au concours d'affiches électroniques se fait par l'envoi d'un résumé. Les résumés doivent être envoyés par courrier électronique à l'adresse suivante :

office@stresscongress.org

Date limite de soumission des résumés : 14 août 2023.

Les articles pour lesquels l'auteur principal et/ou le correspondant ne confirme pas sa participation au congrès avant la date limite finale de soumission des e-posters seront éliminés de la compétition.

L'auteur principal/correspondant dont la participation au congrès est confirmée fera la présentation orale lors de la cérémonie de remise des prix, dans le cas où l'e-Poster est décernée.

Les résumés au format word/rtf, ne dépassant pas une limite de 300-500 mots, sont acceptés. Les résumés (voir le modèle fourni) doivent comprendre les éléments suivants

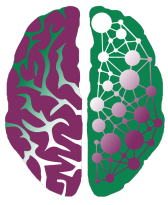
- Titre de l'article
- Auteur/liste d'auteurs, indiquant l'affiliation institutionnelle et le(s) auteur(s) correspondant(s)
- Mots clés
- Le résumé proprement dit de l'article, en suivant la structure décrite ci-dessus.

L'auteur principal/correspondant garantit la participation des coauteurs au processus d'élaboration du matériel ; toutes les décisions et informations échangées avec l'auteur principal/correspondant seront considérées comme ayant été approuvées à l'unanimité par tous les coauteurs et/ou leur ayant été communiquées par l'auteur principal/correspondant.

L'auteur principal/correspondant bénéficie d'une réduction de 15 %.

Chaque résumé ne peut être soumis qu'une seule fois. Si le comité de sélection estime que le document est acceptable mais que des modifications sont nécessaires, l'auteur correspondant sera informé de ces modifications et de la marche à suivre pour soumettre à nouveau le résumé.

Chaque participant au congrès ne peut soumettre au jury qu'un seul document en tant qu'auteur principal ou coauteur ; toutefois, il est possible d'inscrire une personne en tant que coauteur de plusieurs documents électroniques.



Les co-auteurs qui souhaitent participer au congrès doivent payer les frais de participation.

E-POSTER (AFFICHE ÉLECTRONIQUE) : sur la base du résumé soumis et accepté/validé par le comité, l'affiche électronique sera produite, en respectant les exigences suivantes (nécessaires également pour l'optimisation de l'affichage sur les équipements disponibles) :

- Format, taille, résolution :

Les affiches électroniques seront générées / affichées sur des écrans, c'est pourquoi nous recommandons des résolutions plus élevées et un format A0 (portrait) ou A1 (paysage) ; pour les mêmes raisons, nous recommandons de ne pas utiliser de petites tailles de caractères. Les tailles de caractères recommandées sont les suivantes

o 60-70pt (titre),

o 34-40pt (sous-titres),

o 24-34pt (texte normal).

Ces tailles ne sont pas obligatoires

Il est important que les images et les graphiques soient de bonne qualité (résolution) ; nous recommandons pour les e-posters de veiller à ce qu'il y ait un bon contraste entre la couleur du texte (par exemple, noir) et l'arrière-plan (par exemple, blanc).

- Les e-posters doivent être soumis par voie électronique, en version définitive/finale, avant le 20 septembre 2023 ; seuls les e-posters soumis dans les temps et pour lesquels l'auteur principal/coauteur répondant s'est acquitté des frais de congrès seront pris en compte pour être jugés.

- La structure du poster doit suivre exactement celle du résumé :

o Le titre de l'affiche électronique doit coïncider avec le titre du résumé soumis.

o Le nom de l'auteur et des co-auteurs ainsi que leur affiliation doivent suivre l'ordre du résumé accepté par le comité.

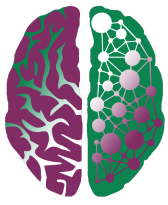
o Aucune modification n'est autorisée après la soumission ; la version soumise est considérée comme définitive et sujette à jugement ;

- Il est important que la mise en page et l'aspect général soient conformes aux dimensions standard, de sorte qu'il n'y ait pas d'espaces vides ou, au contraire, que l'aspect général ne soit pas trop chargé et que la taille de caractères ne soit pas trop petite pour être lisible lorsque l'affiche électronique est affichée sur les écrans dédiés (nous vous recommandons donc, avant de soumettre votre affiche électronique pour validation, de vérifier la mise en page finale de tous les éléments de l'affiche électronique afin d'obtenir un aspect général professionnel, harmonieux, équilibré et adapté à toutes les exigences standard énumérées ci-dessus).

- Les auteurs des e-posters primés dans le cadre du concours bénéficient de :

o Un bon permettant une participation physique gratuite au prochain StressCongress ;

o Publication gratuite "in extenso" de l'article basé sur l'e-poster gagnant, sous réserve de la soumission du manuscrit avant le 31 octobre 2023, conformément aux instructions de publication sur le site web du BAIJ.



SOUSSION DE RÉSUMÉS + E-POSTERS.

Les candidats peuvent participer à l'une des deux sections e-POSTER du concours du Congrès Stress, sous réserve des conditions et délais ci-dessous :

- Soumission des résumés : **par e-mail** à : office@stresscongress.org, avant le 14 août 2023.
- Nouvelle soumission des résumés pour ceux pour lesquels des modifications ont été demandées : 20 août 2023.
- Confirmation des résumés : 27 août 2023.
- Transmission de la version finale sur E-POSTER : 20 septembre 2023.
- Soumission *in extenso* de l'article pour publication dans le BAIJ : 31 octobre 2023 (pour les E-Posters récompensés).

Les lauréats seront désignés et avertis à l'aide des coordonnées fournies dans le résumé afin de préparer la présentation orale associée à l'e-poster ; celle-ci sera incluse dans le programme du dernier jour du Congrès lors de la cérémonie de remise des prix.

Tous les participants inscrits avec des articles déterminés dans la section e-POSTER de l'actuel Congrès sur le stress recevront un bon de participation électronique gratuit pour le prochain Congrès sur le stress.

**BONNE CHANCE À
TOUS !**